

Bourse d'études LAPIERRE

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remise de deux bourses d'études LAPIERRE aux étudiants du programme de l'AEC en Gestion et optimisation d'une entreprise acéricole – CNE.15
Nombre	<p>2 bourses d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une première bourse de 1 500 \$ à l'étudiant ayant la plus haute moyenne générale pour ses dix cours. <i>La somme des notes de ses dix cours, divisée par 10.</i> ▪ Une bourse de 500 \$ à l'étudiant ayant la deuxième plus haute moyenne générale pour ses dix cours. <i>La somme des notes de ses dix cours, divisée par 10.</i> ▪ En cas d'égalité pour les moyennes générales, la bourse est alors répartie également aux étudiants. <i>Par exemple, si trois étudiants ont la même plus haute moyenne, ils recevront chacun 500 \$.</i>
Montant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 000\$ - Répartition entre deux diplômés ou selon les critères ci-haut mentionnés
Condition d'admissibilité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À deux étudiants diplômés ayant reçu leur attestation d'études collégiales en « Gestion et optimisation d'une entreprise acéricole ».
Donateur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les équipements Lapierre 99, rue de l'Escale Saint-Ludger (Québec) G0M 1W0 <p>Représenté par : Madame Chantal Lapierre, directrice générale</p>
Nomination des boursiers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une publication Facebook d'Extra Formation pour désigner les nominés
Remise	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gala du mérite CÉCT par un représentant de l'entreprise, selon le processus du Gala, au mois de mai.